

**Dix-huitième session**

La Haye, 2-7 décembre 2019

**Élection en vue de pourvoir un poste vacant au
Comité du budget et des finances****Note du Secrétariat**

À la suite de la démission de Mme Ingrid Eiken Holmgren (Suède) avec prise d'effet immédiate, soit au 18 mars 2019, un poste s'est libéré au Comité du budget et des finances. Le 7 mai 2019, le Bureau de l'Assemblée des États Parties (ci-après « l'Assemblée ») a décidé que l'élection en vue de pourvoir ce poste aurait lieu dans le cadre de la dix-huitième session de l'Assemblée, qui se tiendra à La Haye du 2 au 7 décembre 2019. La présentation des candidatures a été ouverte pendant la période comprise entre le 3 juin et le 25 août 2019 (heure de l'Europe centrale)¹.

Au terme de la période de présentation des candidatures, le gouvernement autrichien avait désigné M. Werner Druml en tant que candidat à l'élection en vue de pourvoir le poste de membre du Comité du budget et des finances pour le groupe Europe de l'Ouest et autres États.

Le nouveau membre sera élu pour la durée du mandat restant de Mme Holmgren, à savoir jusqu'au 20 avril 2021, puis sera ensuite rééligible pour un nouveau mandat.

Annexe**Candidat (avec exposé des qualifications)***Sommaire*

<i>Nom</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Page</i>
Druml, Werner	autrichienne	2

¹ Note verbale ICC-ASP/18/SP/10.

Druml, Werner (Autriche)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République d'Autriche au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale (ci-après « la Cour ») et a l'honneur de présenter la candidature de S.E. l'ambassadeur Werner Druml au poste de membre du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale. Cette désignation est conforme à la note verbale ICC-ASP/17/SP/10 du Secrétariat et permettra de pourvoir le poste qui s'est libéré au sein du Comité du budget et des finances.

Un *curriculum vitae* est joint à la présente note aux fins de fournir plus d'informations quant aux qualifications et à l'expérience de S.E. Werner Druml.

S.E. Werner Druml jouit d'une vaste expérience des questions budgétaires et financières et il est devenu un expert du budget de la Cour pénale internationale à la faveur de son affectation au poste d'ambassadeur de la République d'Autriche au Royaume des Pays-Bas, au cours de laquelle il a été facilitateur du budget du Groupe de travail de La Haye pendant quatre années consécutives et coordonnateur du budget lors des douzième, treizième, quatorzième et quinzième sessions de l'Assemblée des États Parties.

Curriculum vitae

Parcours universitaire

1974 : doctorat en droit (*Doctor iuris*), université d'Innsbruck, Autriche

1978 : master en relations internationales, université Johns Hopkins, faculté des hautes études en relations internationales (SAIS), Washington D.C.

Langues

Allemand : Langue maternelle

Anglais : Courant

Français : Courant

Espagnol : Avancé

Parcours professionnel

Carrière au sein de la diplomatie autrichienne :

1991–1995 : Ambassadeur au Nigéria

1995–1999 : Ambassadeur en Libye

2000–2005 : Directeur chargé de l'environnement au ministère des Affaires étrangères de l'Autriche

2005–2009 : Ambassadeur au Mexique

2009–2012 : Ambassadeur de l'État hôte au ministère des Affaires étrangères de l'Autriche

2012–2016 : Ambassadeur aux Pays-Bas, représentant permanent auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)

Depuis 2017 : Professeur auxiliaire à l'université Webster, Vienne

Expérience professionnelle spécifique

- 2009–2012 : Ambassadeur de l'État hôte à Vienne : chargé des questions budgétaires pour les activités ayant trait aux conférences des organisations internationales sises à Vienne (budget approximatif : 300 000 euros par an) ; membre de deux conseils consultatifs du Centre international de conférences autrichien (*Austria Centre Vienna*) ; chargé de mission dans le cadre du projet alors en cours de construction du *Vienna International Centre/VIC* (pour un budget total d'environ 102 millions d'euros) ; chargé de mission et de la supervision, pour le compte de l'État hôte, des investissements de capitaux et des remplacements, de la gestion et de la maintenance des bâtiments accueillant des conférences des organisations du *VIC*, entre autres.
- 2012–2016 : Ambassadeur d'Autriche au Royaume des Pays-Bas : coordonnateur du budget lors des douzième, treizième, quatorzième et quinzième sessions de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Dans ce cadre : communication d'informations et relations avec le Comité du budget et des finances et l'auditeur externe sur de nombreux sujets administratifs et financiers, relations étroites avec les chefs des organes de la Cour pénale internationale. En qualité de facilitateur du budget du Groupe de travail de La Haye, acquisition de connaissances institutionnelles, notamment dans les domaines suivants : processus budgétaire interne au sein de la Cour, comprenant l'examen complet des rapports budgétaires et la rédaction des projets de résolution devant être étudiés par l'Assemblée des États Parties ; cadre de gouvernance et fonctionnement interne de la Cour ; rôle et importance du Fonds de roulement et du Fonds en cas d'imprévu dans le contexte budgétaire global ; procédures judiciaires au sein de la Cour et leurs implications budgétaires ; impératifs liés à la réforme institutionnelle et à la gestion, notamment dans le contexte de réorganisation du Greffe alors en cours (processus *ReVision*) ; importance, entre autres, de la transparence dans les processus budgétaires et de ressources humaines, des économies d'échelle et de la consécutive promotion de synergies au sein de la Cour ; questions relatives aux ressources humaines (barème des salaires, émoluments des juges, règlement du personnel, régime commun des Nations Unies, par ex.) ; bonnes pratiques de ressources humaines, notamment pour ce qui a trait à une répartition géographique équitable, à la parité entre les sexes, ainsi qu'à la résolution interne des litiges.
-